



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prospective pour la filière « Lait de vache » à l'horizon 2030 : 4 scénarios pour cerner les enjeux et définir des stratégies

Dans la perspective de la suppression des quotas laitiers, le Conseil spécialisé pour les filières laitières a confié à FranceAgriMer un travail de prospective pour la filière lait de vache à l'horizon 2030. Objectif : élaborer différents scénarios permettant à la filière d'anticiper les évolutions potentielles et d'influer sur son avenir grâce à des stratégies collectives.

Prospective n'est pas prévision... les scénarios prospectifs présentés le 30 juin aux décideurs de la filière laitière, n'ont pas pour objet de prédire l'avenir mais de cerner des évolutions possibles et crédibles, en croisant différents paramètres et hypothèses, sans préjuger de leur probabilité de réalisation, ni de leur caractère souhaitable ou non.

FranceAgriMer a animé pendant deux ans, une instance de réflexion, composée de 22 professionnels et experts de la filière lait, de la recherche et de l'administration.

Sur 500 hypothèses étudiées, les plus déterminantes (87) ont été retenues pour construire quatre scénarios contrastés d'évolution de la filière lait de vache à l'horizon 2030 en fonction de quatre grandes problématiques :

- le contexte général, économique et réglementaire (changement climatique, attentes sociétales, crise économique et financière, politique foncière et d'aménagement du territoire...),
- le contexte propre à la filière lait de vache (épizooties, rejet de méthane, mouvement anti-lait, intensification et concentration géographique des élevages, échanges mondiaux...),
- les acteurs de la filière (relations et rapports de force, intégration verticale, modèles capitalistiques...),
- les marchés et produits (niveau de production et prix, valorisation des produits et segmentation, évolution de la consommation ...).

Quatre scénarios pour aider les acteurs de la filière à construire un avenir partagé

1/ Le premier scénario, baptisé « **lait high tech et démondialisation** » imagine que la crise économique incite au développement autarcique et au ralentissement des échanges internationaux qui se limitent à un marché mondial de poudre de lait de haute technologie, dans lequel l'industrie française est bien placée. En France, en complément de grandes exploitations combinant achats d'aliment, automatisation et salariat, les pouvoirs publics soutiennent des exploitations familiales pour peupler les territoires.

2/ Le deuxième scénario, « **la spirale concurrentielle** » où la ferme des 1000 vaches est devenue la norme, imagine un secteur laitier concentré dans les pays tempérés sous l'effet du changement climatique. Crise monétaire affectant le pouvoir d'achat et renforcement du discours anti-lait et anti protéines animales entraînent une baisse de la consommation laitière européenne, compensée par une progression de la demande laitière dans les pays émergents. Pour amortir leurs investissements, les industriels, en surcapacité, se tournent vers le grand export et baissent leurs prix jusqu'à atteindre des marges quasi-nulles. Les entreprises « survivantes » finissent par conclure une entente tacite de type oligopolistique au niveau mondial.

3/ Le troisième scénario, « **une filière conquérante et régulée** » imagine 2030, avec une production de lait standard assurée par des fermes spécialisées employant des salariés, laissant à la marge des exploitations familiales aidées pour la production de produits plus typés. Les IAA laitières françaises s'implantent dans les pays émergents pour profiter des nouveaux bassins de consommation. En France, elles intègrent la distribution jusqu'au consommateur. Les producteurs sont de mieux en mieux organisés, Les prix sont bien maîtrisés grâce à une interprofession efficace et régulatrice.

4/ Le quatrième scénario « **le défi de la régression** » envisage 2030 avec une consommation de produits laitiers en recul sous les pressions environnementale, sociétale et sanitaires. Dans un climat d'incertitude et d'aléas liés au changement climatique, confrontées à la chute des cours, les OP préfèrent réduire la production tout en cherchant des gisements de valeur ajoutée. L'autonomie fourragère se développe et la production provient principalement d'exploitations intensives en main d'œuvre et/ou multi-spécialisées.

Il appartient au Conseil spécialisé pour la filière laitière de se prononcer sur ces quatre scénarios et sur les leviers à actionner pour les éviter ou au contraire favoriser leur survenance. Élaborer une stratégie collective pour agir sur l'avenir, dépasser le conjoncturel pour réfléchir au structurel, telles sont les ambitions de cette analyse prospective dont les professionnels de la filière doivent maintenant s'emparer.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
